

technicien(ne) de production en métallerie-serrurerie

RNCP2385 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	254p
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

A partir de plans issus du bureau d'études, le (la) technicien(ne) de production en métallerie-serrurerie établit des choix technico-économiques en fonction des conceptions proposées, des savoir-faire et de l'équipement de l'atelier de fabrication. Il (elle) réalise les commandes nécessaires auprès des fournisseurs, crée les documents de fabrication manquants et les transmet au chef d'atelier. Puis il (elle) établit une planification de la production en fonction des délais d'approvisionnement et de livraison. Il (elle) anime la production et veille au respect de la sécurité et de la qualité du travail. Les ouvrages réalisés sont principalement destinés au bâtiment (portes, portails, grilles, menuiseries métalliques, éléments d'agencement et de décoration, escaliers), et peuvent également être destinés à l'industrie (charpentes en acier, constructions métalliques ...).

Le (la) technicien(ne) de production en métallerie-serrurerie travaille généralement en atelier pour coordonner et suivre la fabrication, mais également dans un bureau pour les autres activités. Il (elle) est le (la) référent(e) technique auprès des équipes de production qu'il (elle) encadre et doit faire respecter les consignes de sécurité collective et individuelle ainsi que les règles d'hygiène. Ses horaires sont liés à la charge de travail et nécessitent souvent des aménagements. L'utilisation de logiciels spécialisés est, la plupart du temps, nécessaire (dessin assisté par ordinateur pour le traçage d'épures, logiciels de planification ...).

Dans de petites entreprises, il (elle) peut également occuper le poste de chef d'équipe ou chef d'atelier ou bien gérer directement la production et y participer ponctuellement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification ;

1. PRÉPARER LA FABRICATION D'OUVRAGES DE METALLERIE-SERRURERIE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE, A PARTIR DE PLANS DE BUREAU D'ETUDES

Étudier des conceptions adaptées aux moyens de production d'un atelier de métallerie-serrurerie et de construction métallique.

Établir des commandes de matières premières et d'accessoires à partir de plans d'ouvrages de métallerie-serrurerie et de construction métallique.

Établir des croquis de détails et d'assemblages pour fabriquer des ouvrages de métallerie-serrurerie et de construction métallique.

Tracer les épures d'ouvrages particuliers de métallerie-serrurerie et de construction métallique.

2. ORGANISER LA PRODUCTION D'OUVRAGES DE METALLERIE-SERRURERIE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE

Définir les processus et les temps de fabrication d'ouvrages de métallerie-serrurerie et de construction métallique.

Planifier la fabrication d'ouvrages de métallerie-serrurerie et de construction métallique.

3. PARTICIPER AVEC UNE EQUIPE A LA PRODUCTION D'OUVRAGES DE METALLERIE-SERRURERIE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE

Animer la production d'une équipe en métallerie-serrurerie et en construction métallique.

Participer avec une équipe aux différentes étapes de production d'ouvrages de métallerie-serrurerie et de construction métallique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises, à dominantes artisanales, du secteur du bâtiment de la fabrication et/ou de la pose : métallerie, serrurerie, pose, agencement décoration ... Entreprises du secteur industriel : charpente acier, chaudronnerie, montage assemblage au plan ...

Services maintenance des entreprises publiques

Entreprises ou services rattachés aux collectivités territoriales : villes, communes, communautés urbaines, hôpitaux ...

Entreprises de travail intérimaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Technicien / responsable de production.

Technicien / responsable de fabrication.

Technicien d'atelier.

Chef d'atelier (cadre).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2385/>